

## Synthèse Bureau COPAMAC SIDAM 22 juin 2007

### **I- L'organisation institutionnelle**

Suite à l'élection, lors du dernier Bureau, de Jacques Chazalet en tant que Président du SIDAM et de la COPAMAC, 3 vices Présidents sont élus à l'unanimité : Dominique Barrau, Patrick Escure et Michel Queille.

Afin de transformer la structure des SUA (cf décret du 14 mars dernier), les chambres d'agriculture du Massif central devront d'ici le 31 décembre 2007 prendre une première délibération pour dissoudre le SIDAM et une deuxième délibération pour créer une autre structure. La formule la plus adaptée semble être l'OIER (organisme inter-établissements du réseau) d'autant qu'en l'absence de décret, le GIP n'est pas opérationnel.

Daniel Taurand est chargé de préparer avec l'aide de l'APCA, le texte qui sera soumis aux sessions des chambres d'agriculture à l'automne.

En ce qui concerne la Région Bourgogne, c'est la Chambre Régionale d'Agriculture qui sera membre de la nouvelle structure.

### **II- Préparation du séminaire COPAMAC SIDAM**

Il a été décidé d'élaborer un livre blanc de l'agriculture du Massif central au cours d'un séminaire organisé par la COPAMAC-SIDAM le 19 et 20 juillet 2007, de le formaliser pour que sa présentation puisse faire l'objet d'un événement lors du prochain Sommet de l'élevage.

La première étape demeure de porter ce livre blanc au sein de la profession agricole. Il faut poser la problématique du Massif central dans le débat professionnel, notamment celle qui découle du constat que plus l'on répond aux enjeux actuels moins on reçoit d'aides. Ce point est essentiel pour nous. La logique du second pilier basée sur la non reconnaissance de l'existant est totalement défavorable au Massif central. C'est anti-productif.

Il est fondamental que le Massif central amène au niveau national une réflexion sur la problématique de l'herbe et sur la compensation des handicaps. Pour cela il convient de trouver des alliés auprès de la société civile mais également dans la profession agricole d'autres régions.

La question relative aux difficultés du budget du ministère de l'agriculture va être tranchée d'ici la fin de l'année. Or les mesures qui sont en ligne de mire, part française de la PMTVA, PHAE, plan bâtiments, prêts bonifiés, concernent toutes le Massif central.

Plus globalement, dans les réflexions qui vont être conduites par le Massif central, il faut repartir sur de nouvelles bases, sortir de ce que l'on connaît, être novateur notamment sur le premier pilier où les sommes en jeu sont les plus importantes.

Le livre blanc fera la distinction entre ce qui relève du court terme et ce qui relève du plus long terme.

Des réflexions sur l'avenir des filières et des politiques publiques ont déjà été engagées, au sein des éleveurs des races à viande du grand Massif central, au sein de la filière ovine et des sections régionales laitières. On constate une convergence des réflexions. Le livre blanc permettra donc une approche horizontale sur les problématiques communes, l'herbe et la montagne.

La gestion du risque doit être prise en compte mais il faut être prudent car certains mécanismes peuvent se révéler très dommageables pour nous.

La politique d'organisation des marchés doit être repositionnée par rapport à une politique alimentaire.

La COPAMAC-SIDAM, la FRSEA Massif central et le Comité Bassin Allaitant sont les trois composantes organisatrices de l'évènement au Sommet de l'élevage.

### **III- PHAE**

Le PDRH a été adopté le 20 juin 2007.

Il y a deux types de départements, ceux qui ont des prairies permanentes où l'on constate un fort taux de réengagement et ceux qui ont davantage de prairies temporaires où l'on constate un moindre réengagement.

Que peut-on renégocier ? Le calcul de la fertilisation sur 3 voire 5 années. Le problème du phosphore pour les exploitations qui ont un élevage hors sol

La Lozère attire à nouveau l'attention sur les ex surfaces 19C qui ne sont plus prises en compte dans la PHAE2. Qu'est devenue la promesse de traiter ce problème en réaffectant une partie de l'enveloppe nationale (5 millions d'€) dans les départements concernés ?

Le budget annoncé pour la PHAE 2 en 2008 est de 130 millions d'€ au lieu des 230 millions initialement prévus.

### **IV- Dossier ovin**

La situation de la production ovine est catastrophique. Tous les comptes sont au rouge. On constate une délocalisation de la production ovine dans la Marne et le grand ouest en hors sol en sous produit des céréales, près des grands lieux de consommation.

Il est nécessaire d'obtenir une mesure d'urgence de 100 € à l'UGB soit 15 €/brebis pour 4 à 5 millions de brebis éligibles. Le Massif central et toutes les FDO doivent monter au créneau pour obtenir cette aide. Il en va de la survie des moutonniers. Il est demandé la suppression de l'accord sur les contingents d'importations avec la Nouvelle Zélande qui date de la fin des années 70.

### **V- AIMC**

Louis Metton est nommé en remplacement de Paul Bordet, qui n'est plus membre de la COPAMAC SIDAM, au conseil d'administration de l'AIMC.

### **VI- De la pioche à Internet**

Robert Duclos présente au bureau de la COPAMAC SIDAM son livre « De la pioche à Internet ».

**Prochain Bureau le 7 septembre 2007**